

AVIS N° 011-2024 / DC/BR / DG

TPCI 5,90 % 2022-2037

Paiement des intérêts annuels

Le Dépositaire Central / Banque de Règlement porte à la connaissance des teneurs de compte-conservateurs, que la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique de la Côte d'Ivoire procédera, le 01 février 2024, au paiement des intérêts annuels de l'emprunt obligataire dénommé « TPCI 5,90% 2022-2037 » pour un montant total net d'impôt de **9 735 000 000 FCFA (Neuf milliards sept cent trente-cinq millions de Francs CFA)**.

Pour toute information complémentaire, les intéressés sont priés de contacter le service financier de cette opération : United Capital for Africa S.A., 01 BP 8690 RP, Tél./Fax : (229) 21 31 00 21 Email : uca@ucasgi.com

Fait à Abidjan, le 19 janvier 2024

Le Directeur Général


Birabim DIOUF

Depositaire Central * DC / BR * Banque de Règlement
LE DIRECTEUR GENERAL
Afrique de l'Ouest UEMOA